



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Digitalisation

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 21 juillet 2026

Objet : Question parlementaire n° 4484 du 17 juillet 2026 de Madame la Députée Liz Braz et de Monsieur le Député Ben Polidori concernant « Protection de la vie privée face aux lunettes connectées ».

Madame la Ministre,

En date du 17 juillet 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité, de la Ministre de la Digitalisation et de la Ministre de la Justice.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Madame la Députée Liz Braz et Monsieur le Député Ben Polidori.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Digitalisation

(s.) Stéphanie Obertin